

# Guide pratique

Le coin des parents

Pas à pas

## Paramétriser les comptes réseaux sociaux



# Régler les paramètres de confidentialité :

depuis son ordinateur :

1

Connectez-vous sur  Cliquez sur la flèche en haut à droite du cadenas.

Sélectionnez **Paramètres**.

2

Choisissez par exemple :



3

Sélectionnez dans la liste qui peut voir ses publications et qui peut publier dans son journal.

4

Poursuivez avec les autres sous-rubriques pour limiter la visibilité de ses publications et de celles diffusées sur lui par les autres :

- Général
- Sécurité
- Confidentialité
- Blocage

Retrouver des amis Pseudo Accueil Retrouver des amis

Vos Pages : le Pseudonyme

Créer une Page Gérer la Page

Créer un groupe Rechercher des groupes

Créer des publicités Publicité sur Facebook

Historique personnel Préférences du fil d'actualité

Paramètres Déconnexion

Aide Espace Assistance Signaler un problème

Modifier

**paramètres d'identification et de journal**

Qui peut ajouter des contenus sur mon journal ? Qui peut publier dans votre journal ? Moi uniquement

Qui peut voir les contenus de mon journal ? Examiner les publications dans lesquelles vos amis vous identifient avant qu'elles n'apparaissent sur votre journal ? Non

Qui peut voir les publications dans lesquelles vous êtes identifié(e) sur votre journal ?

Amis Tout le monde Amis et leurs amis Amis

✓ Amis Moi uniquement Personnalisé Plus d'options

Comment gérer les identifications que d'autres personnes ajoutent et les suggestions d'identification ?

Qui voit les suggestions d'identification lorsque vous semblez apparaître dans une photo téléchargée ? (vous n'avez pas encore accès à cette fonction)

Non disponible

# Régler les paramètres de confidentialité :

depuis son mobile ou sa tablette :

1 Ouvrez l'application 

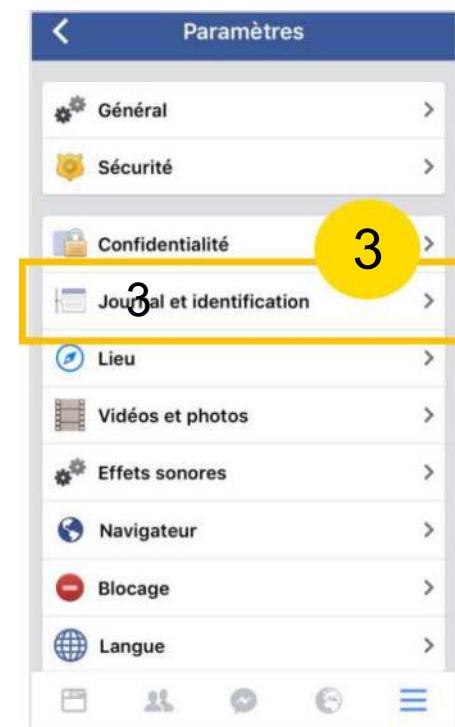
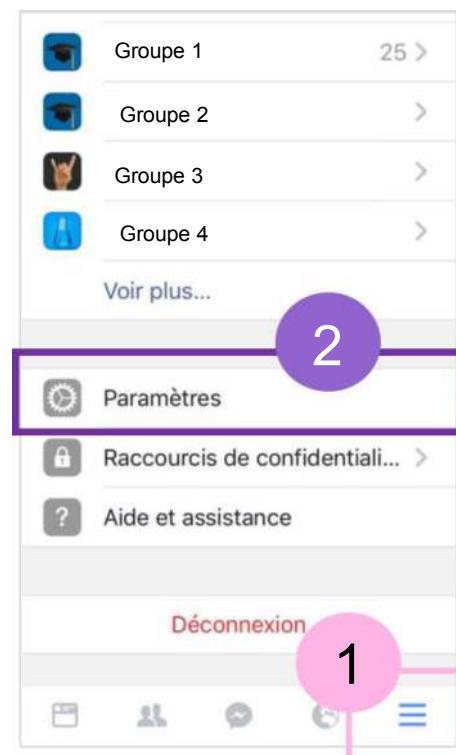
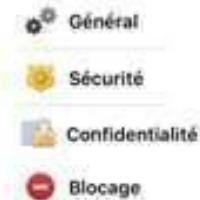
2 Cliquez sur l'icône en bas à droite puis sur  Paramètres

3 Choisissez par exemple :  Journal et identification

Sélectionnez dans la liste qui peut voir ses publications et qui peut publier dans son journal.

Poursuivez avec les autres sous-

4 rubriques pour limiter la visibilité de ses publications et de celles diffusées sur lui par les autres :





# Twitter

Guide pratique  
Le coin des parents

## Régler les paramètres de confidentialité : depuis son ordinateur :

1

Connectez-vous sur le compte

Cliquez sur la photo du profil de votre enfant en haut à droite.

Sélectionnez **Paramètres**

2

Cliquez sur **Sécurité et confidentialité**

3

Choisissez vos options en cochant par exemple **Protéger mes Tweets**:

Les tweets de votre enfant ne seront visibles que par les personnes qui sont abonnées à son compte.

4

Poursuivez avec chacune des sous rubriques de la liste.

Accueil Notifications Messages Recherchez sur Tw... Pseudonyme Listes Aide Raccourcis clavier Paramètres Se déconnecter

**Sécurité et confidentialité**  
Changez vos paramètres de sécurité et de confidentialité.

**Sécurité**

- Vérification de connexion  Vérifier les demandes de connexion  
Vous devez ajouter un téléphone à votre compte Twitter pour activer cette fonctionnalité.
- Réinitialisation du mot de passe  Exiger des informations personnelles pour le réinitialiser  
Lorsque vous cochez cette case, vous serez tenu de vérifier des informations supplémentaires avant de pouvoir demander une réinitialisation de mot de passe avec votre @nomd'utilisateur seulement. Si vous avez un numéro de téléphone associé à votre compte, il vous sera demandé de le vérifier avant de pouvoir demander une réinitialisation de mot de passe avec votre adresse email seulement.
- Se connecter avec un code  Autoriser mon compte à se connecter avec un mot de passe ou un code de connexion  
Vous pourrez vous connecter avec votre mot de passe ou en demandant un code de connexion sécurisé. [En savoir plus](#)
- Toujours demander un mot de passe pour se connecter à mon compte  
Votre mot de passe vous sera toujours demandé lorsque vous vous connectez. Cela signifie que vous ne pourrez pas vous connecter simplement en recevant un code de connexion (via SMS ou email). [En savoir plus](#)

**Confidentialité**

- Identification de photo  Autoriser tout le monde à m'identifier dans des photos  
 Autoriser uniquement les personnes que je suis à m'identifier dans des photos  
 N'autoriser personne à m'identifier dans des photos
- Protéger mes Tweets**  
Si cette option est sélectionnée, seuls ceux que vous approuvez recevront vos Tweets. Vos prochains Tweets ne seront pas disponibles publiquement. Les Tweets que vous avez postés précédemment peuvent toujours être visibles publiquement dans certains endroits. [En savoir plus](#)



# Régler les paramètres de confidentialité : depuis son mobile ou sa tablette :

1

Ouvrez l'application  
cliquez sur  en bas à droite pour  
accéder aux paramètres de son  
profil.

2

Cliquez sur  en haut.

3

Cliquez dans la section

**Vie privée et sécurité**

4

Cocher la case   
Ainsi les tweets de votre enfant ne  
seront visibles que par les  
personnes qui sont abonnées à  
son compte.

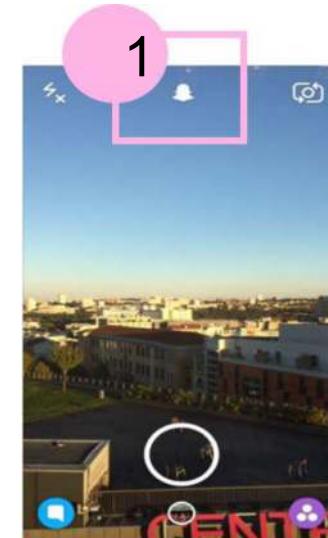




## Régler les paramètres de confidentialité :

1

Ouvrez l'application .



2

Cliquez sur en haut de l'écran pour paramétrer : « Qui peut m'envoyer des snaps » et « Qui peut voir ma story ». Pour bloquer les utilisateurs



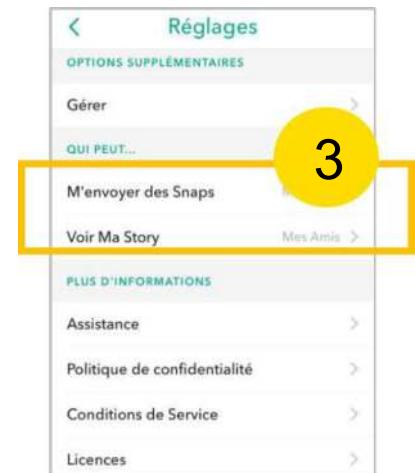
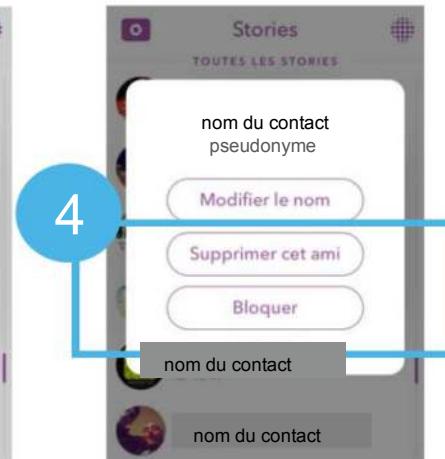
3

indésirables, choisissez Mes Amis



4

Appuyez quelques secondes sur le contact à bloquer jusqu'à l'ouverture de la fenêtre. Cliquez sur puis choisissez Bloquer.





## Mettre son compte en mode « privé » :

1

Ouvrez l'application .Cliquez sur  en bas à droite pour accéder aux paramètres de son profil.

2

Cliquez sur  en haut à droite.

3

Cliquez sur .

1

Compte privé

Lorsque votre compte est privé, seules les personnes que vous approuvez peuvent voir vos photos et vidéos sur Instagram. Vos abonnés existants ne seront pas affectés.



## Un dernier conseil ?

Chaque réseau social met à jour régulièrement son site et ses procédures de réglage.

Pour vous tenir informés, n'hésitez pas à demander à votre enfant de vérifier de temps en temps les paramètres de confidentialité de son compte et au besoin de consulter le site.